Challenge Access 2023

Ouvert aux coureurs des catégories Access 1, Access 2, Access 3 et Access 4. Les non-licenciés et les licences Pass Découverte et Pass Accueil Jeune ne sont pas pris en compte et ne marquent pas de points.
Les épreuves Access ne sont pas ouvertes aux coureurs des catégories Épreuves de masse et Loisir.

---

10 épreuves sélectionnées sur l'ensemble du département

1	16 avril 2023	Grand Prix des Glaisins, Annecy Les Glaisins	UC Cran Gevrier
2	23 avril 2023	Prix du Printemps , Scionzier	VC Cluses Scionzier
3	1er mai 2023	Grand Prix de Chavanod, Chavanod	ES Seynod
4	11 juin 2023	47ème Prix de Feigères, Feigères	VC St-Julien en Genevois
5	30 juillet 2023	Grimpée de la Ramaz, Mieussy	Comité Départemental FFC74
6	27 août 2023	50ème Grand Prix dela Municipalité, Rumilly	VC Rumillien
7	03 septembre 2023	Prix FFC74, Évires	Comité Départemental FFC74
8	10 septembre 2023	77ème Prix du Faucigny, Scionzier	VC Cluses Scionzier
9	1er octobre 2023	Grand Prix de la St-Pierre en Faucigny	Bonneville Arve Borne Cyclisme
10	15 octobre 2023	Test Chrono de Scientrier, Scientrier	Comité Départemental FFC74

CLASSEMENT GÉNÉRAL : par addition de points après chaque épreuve

Récompenses :

* **Au classement général final après les 10 épreuves :**

- Récompenses aux trois premiers Access 1, aux trois premiers Access 2, aux trois premiers Access 3 et aux trois premiers Access 4

Engagements : auprès du club organisateur
Renseignements : Patrick BOVO – pkbv@orange.fr - Tél. 06.13.82.22.98 (règlement ci-dessous)

Catégories :

Challenge ouvert à tous les coureurs **licenciés F.F.C.** des 4 catégories Access.

Épreuves :

10 épreuves sélectionnées par le Comité d'Organisation, réparties sur l'ensemble du département. Plusieurs types d'épreuves sont retenus afin de donner une chance à tous les coureurs (course en ligne, course en circuit routier, critérium, course de côte et contre la montre).

Classement :

Sur la base des classements publiés sur le site internet du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes, chaque épreuve attribue un nombre de points :

- aux 10 premiers de la catégorie Access **1** :
  1er, 15 pts; 2ème, 12 pts 3ème, 10 pts; 4ème, 8 pts 5ème, 6 pts; 6ème, 5 pts 7ème, 4 pts; 8ème, 3 pts 9ème, 2 pts; 10ème, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Access **2** :
  1er, 15 pts; 2ème, 12 pts 3ème, 10 pts; 4ème, 8 pts 5ème, 6 pts; 6ème, 5 pts 7ème, 4 pts; 8ème, 3 pts 9ème, 2 pts; 10ème, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Access **3** :
  1er, 15 pts; 2ème, 12 pts 3ème, 10 pts; 4ème, 8 pts 5ème, 6 pts; 6ème, 5 pts 7ème, 4 pts; 8ème, 3 pts 9ème, 2 pts; 10ème, 1 pt

- aux 10 premiers de la catégorie Access **4** :
  1er, 15 pts; 2ème, 12 pts 3ème, 10 pts; 4ème, 8 pts 5ème, 6 pts; 6ème, 5 pts 7ème, 4 pts; 8ème, 3 pts 9ème, 2 pts; 10ème, 1 pt

Coureurs des clubs organisateurs : à l'occasion de chaque épreuve organisée par un club, chaque coureur du club organisateur participant en tant que bénévole et présent sur place le jour de l'épreuve se verra attribuer 7 points au challenge, et cela sans limitation du nombre d'organisations. La liste de ces coureurs devra être remise par courriel le jour de l'épreuve à Patrick Bovo (pkbv@orange.fr) ainsi qu' une copie à Jean-Yves Voisin (marie-louise.voisin@wanadoo.fr).

Changements de catégorie en cours de saison :

Les coureurs qui montent d'une catégorie (de Access 4 en Access 3 ; de Access 3 en Access 2 ; de Access 2 en Access 1) sont exclus du classement de la catégorie quittée, mais se voient attribuer pour leur nouvelle catégorie un bonus équivalent à la moitié des points acquis dans la catégorie quittée. Par exemple, un coureur Access 3 ayant marqué 35 points au challenge Access 3 et montant en catégorie Access 2 sera exclu du challenge Access 3 mais repartira directement au challenge Access 2 avec 18 points. Les coureurs qui montent de Access 1 en catégorie Open conservent leurs points et restent classés au challenge Access.

Classement final du challenge :

Le classement général est défini en additionnant le nombre de points obtenus à chaque épreuve. Le vainqueur du challenge est le coureur qui a le plus de points après les 10 épreuves, à condition d'avoir marqué au moins 2 fois des points. En cas d'ex æquo, les coureurs seront départagés par le nombre de 1ère place, puis de 2ème place, etc. En cas d'égalité finale, le classement de la dernière épreuve disputée sera déterminant.

Remise des prix :

Une réception sera organisée par le Comité Départemental F.F.C. de Haute-Savoie à laquelle seront invités les partenaires, diverses personnalités, les organisateurs des 10 épreuves ainsi que les coureurs récompensés. Les coureurs absents à cette réception ne pourront prétendre à leur prix.

Comité d'organisation :

Jean-Yves VOISIN, Patrick BOVO, Emmanuel CHAUSSARD et Yves HELLEGOUARCH,.
Un responsable sera désigné pour chaque épreuve. Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en cours de saison et est seul habilité à régler tous les litiges concernant les classements. Les détails techniques et les classements paraîtront régulièrement sur le site internet du Comité Départemental FFC de Haute-Savoie : http://www.cyclisme-haute-savoie.fr/